



**ALPINE**  
PARIS MAJOR  
\* **PREMIER PADEL**

**DESTINATION**  
**PADEL**

***Guide pratique***

# ÉDITO



Chères ligues, chers comités et clubs,

Je suis heureux de vous présenter l'opération **Alpine Paris Major : destination padel**. Depuis 2022, nous avons la chance d'accueillir au stade Roland-Garros un **Grand Chelem du padel : le Alpine Paris Major**. Une merveilleuse vitrine pour une discipline en plein essor.

Le but de cette opération ? Vous impliquer vous aussi dans l'aventure. Par l'organisation d'un tournoi **Destination Padel** dans un club, **vous offrez à vos bénévoles et à vos participants l'opportunité unique de venir au stade Roland-Garros pour assister au meilleur du padel mondial**.

Vous retrouverez sur ce guide pratique les **détails** de l'opération, ainsi que l'ensemble des **informations essentielles** à l'organisation d'un tournoi **Destination Padel**.

L'an passé, vous étiez 85 clubs pour 3 000 compétiteurs, à avoir participé à l'opération, **permettant ainsi à plus de 460 joueurs, joueuses et bénévoles de profiter du Alpine Paris Major**. Cette année, nous comptons encore sur vous pour embarquer le monde du padel dans cet événement grandiose.

Je vous souhaite une bonne lecture et espère vous voir prochainement sur les pistes.

**EMBARQUER AVEC NOUS...**

**DESTINATION PADEL !** 

# ARNAUD DI PASQUALE



# COMMENT REJOINDRE L'OPÉRATION DESTINATION PADEL ?

L'opération est ouverte à toutes les entités pouvant organiser des tournois homologués de padel (comptant pour le classement FFT).

- 1** En tant qu'organisateur, **je coche « Destination Padel » lors de l'homologation** du tournoi sur la plateforme ADOC.  
  
Si le tournoi est déjà saisi, vous pouvez contacter [padel@fft.fr](mailto:padel@fft.fr) ou votre référent compétition pour le faire.
- 2** **Mettez votre club et vos réseaux sociaux aux couleurs de l'opération** en utilisant le kit communication à votre disposition (page 8).  
  
**! Un minimum d'un post sur votre compte club** (Facebook, Instagram, Twitter) avec le hashtag **#DestinationPadel** est demandé pour valider l'obtention des places (pour le club et les joueurs).
- 3** Je réalise l'épreuve (ou les épreuves) associée(s) à l'opération Destination Padel. **Les vainqueurs bénéficieront de 2 places, ainsi que le club organisateur** (2 par épreuve).  
  
Places à choisir entre le lundi 8 et le jeudi 11 septembre 2025.
- 4** En tant qu'organisateur, **je clôture l'épreuve (ou les épreuves) le plus rapidement possible** pour que la FFT puisse prendre contact avec les vainqueurs et le club.  
  
Mail dédié pour recueillir la date des places gagnées.

## SUPERWINNERS

Les clubs organisateurs et les participants (vainqueurs ou non) pourront participer à un **tirage au sort pour remporter une expérience VIP** lors des finales, le dimanche 14 septembre. Une inscription par formulaire sera communiquée aux personnes éligibles en septembre 2025. Plus d'informations au sein du guide.

# PARIS MAJOR

## ***POUR LES CLUBS***

Embarquez dans l'aventure Alpine Paris Major : destination padel en proposant un ou plusieurs tableaux.

# 2

Pour chaque tableau organisé, **vous remportez automatiquement 2 places** (valable du lundi 8 au jeudi 11 septembre) pour le Alpine Paris Major au stade Roland-Garros. L'opportunité de récompenser vos bénévoles en leur faisant vivre une journée unique.

**!** Pour remporter vos 2 places, vous devez faire la promotion de vos tournois Destination padel sur les réseaux sociaux grâce à **#DestinationPadel**. Sans cela, le club ne sera pas éligible.

Ex. : un club qui organise 4 tableaux sera éligible à 8 places pour le Alpine Paris Major.



## POUR LES CLUBS

Embarquez dans l'aventure Alpine Paris Major : destination padel en proposant un ou plusieurs tableaux.

# 1

Faites la promotion de vos tournois sur les réseaux sociaux ! Photos des vainqueurs, utilisation des visuels sur Monkitcomm, vidéos des matchs... **Le club ayant récolté le plus de réactions\* sur les réseaux sociaux avec le hashtag #DestinationPadel remportera 2 places pour un accès VIP** au Alpine Paris Major :

- visite de l'espace joueurs / coulisses du APM ;
- créneau de jeu sur une piste du APM ;
- places pour la finale en VIP ;
- repas inclus.

\*Sur une seule publication (Facebook, Twitter ou Instagram).

# 6

Vous avez la possibilité de réaliser jusqu'à 6 tableaux (2 épreuves messieurs, 2 épreuves dames, 2 épreuves mixtes) parmi les catégories P25 à P500.

**Vous avez jusqu'au 31 août pour participer à l'opération.**

Nous vous conseillons de réaliser le classement et la clôture du tournoi le plus tôt possible afin que la FFT puisse prendre contact rapidement avec les joueurs pour attribuer les places.



## POUR LES JOUEURS

Une chance de remporter des places pour assister  
au meilleur du padel mondial au stade Roland-Garros.

# 1

Chaque paire vainqueur  
d'un tableau remporte  
1 place\* par joueur (sous  
condition que le club ait fait  
la promotion du tournoi sur  
les réseaux sociaux avec  
le #DestinationPadel).

\* Place valable pour une journée entre  
le lundi 8 au jeudi 11 septembre.

# 4

Une paire vainqueur et une paire  
« participante » seront tirées au sort  
et seront les **SuperWinners**.

Ils bénéficieront :

- visite de l'espace joueurs / coulisses du GPM;
- créneau de jeu sur une piste du GPM;
- places pour la finale en VIP;
- repas inclus.

Les participants seront directement  
contactés par mail pour récupérer leur place.

Règlement des SuperWinners



# DESTINATION PADEL

## LES TOURNNOIS DAMES, MESSIEURS ET MIXTE

### LE CAHIER DES CHARGES TOURNOIS SENIORS

| LE CAHIER DES CHARGES TOURNOIS SENIORS                |           | P25                                              | P100                                             | P250                                             | P500                                                          |
|-------------------------------------------------------|-----------|--------------------------------------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| Prize money                                           |           | Non                                              | Non                                              | Non                                              | 0 à 1000 €                                                    |
| Délai d’homologation                                  |           | 1 semaine                                        | 2 semaines                                       | 3 semaines                                       | 4 semaines                                                    |
| Droits d’homologation                                 |           | 31€                                              | 40 €                                             | 50 €                                             | 60 €                                                          |
| Droits d’inscription par joueur•se                    |           | À discrétion du club (sauf règlementation Ligue) |                                                  |                                                  |                                                               |
| Date limite d’inscription                             |           | Libre                                            | Libre                                            | Libre                                            | Jour des Qualifs -7, 23 h 59                                  |
| Sélection des paires                                  |           | Ordre d’inscription                              | Ordre d’inscription                              | Ordre d’inscription                              | Au classement                                                 |
| Nb. de pistes min. (couvertes ou ext.)                |           | 1                                                | 1                                                | 2                                                | 2                                                             |
| Juge-arbitrage                                        |           | JAP1 min.<br>désigné et indemnisé<br>par le club | JAP1 min.<br>désigné et indemnisé<br>par le club | JAP2 min.<br>désigné et indemnisé<br>par le club | JAP2 min. (non joueur)<br>désigné et indemnisé<br>par le club |
| Arbitrage / superviseurs de pistes                    |           | Non obligatoire                                  |                                                  |                                                  |                                                               |
| Coaching autorisé                                     |           | Non                                              |                                                  |                                                  | Oui, 2 coachs max. par<br>paire déclarés au JA                |
| Nombre minimum<br>de paires                           | Dames     | 4                                                | 4                                                | 4                                                | 8                                                             |
|                                                       | Messieurs | 4                                                | 8                                                | 12                                               | 16                                                            |
|                                                       | Mixte     | 4                                                | 8                                                | 12                                               | Pas de P500 mixte                                             |
| Dames autorisées dans les épreuves messieurs          |           | Oui                                              |                                                  |                                                  |                                                               |
| Interdiction aux n meilleurs<br>joueurs de participer | Dames     | Interdiction Top 1000                            | Interdiction Top 300                             | Interdiction Top 100                             | Au classement dames<br>et messieurs<br>(pas de P500 mixte)    |
|                                                       | Messieurs | Interdiction Top 20 000                          | Interdiction Top 2 000                           | Interdiction Top 500                             |                                                               |
|                                                       | Mixte     | Pas de limitation                                |                                                  |                                                  |                                                               |

Plus d'informations sur le règlement des compétitions [ici](#).

# DESTINATION PADEL LA COMMUNICATION

Mettez votre tournoi aux couleurs du Alpine Paris Major :  
destination padel grâce aux visuels personnalisables\* sur [Monkitcomm](https://monkitcomm.com) →



N'oubliez pas de faire la promotion de vos tournois avec le hashtag **#DestinationPadel** afin de remporter vos places en tant qu'organisateur, mais également de valider celles de vos vainqueurs. De plus, vous pourrez peut-être faire partie des SuperWinners et vivre une expérience inédite !



\*(disponible début août sur la plateforme)

# FAQ

## **Est-ce qu'un joueur peut s'aligner sur plusieurs tournois du programme Destination Padel ?**

Oui. Il n'y a aucune contrainte sur le nombre de participations d'un même joueur sur les différents tournois du programme Destination Padel.

## **Est-ce qu'un juge-arbitre peut filtrer les inscriptions des joueurs en fonction de leur classement ?**

Ex. : est-ce qu'un joueur très bien classé peut se voir refuser sa participation à un P25 ?

Le juge-arbitre devra appliquer les restrictions de classement associées à la catégorie du tournoi (sauf pour les P500).

## **Est-ce que deux clubs proches géographiquement peuvent organiser le même week-end des tournois de l'opération Destination Padel ?**

Oui, à condition que la ligue l'autorise. La ligue garde ses prérogatives d'harmonisation des compétitions sur son territoire. Si elle juge que les tournois peuvent se réaliser, elle pourra les homologuer.



## **Quand puis-je réaliser mes épreuves Destination Padel ?**

Le club garde une totale liberté sur l'organisation des tournois, aux dates qu'il préfère (sous acception de la ligue). Les tournois devront simplement être terminés au 31 août.

## **Est-ce que le club peut organiser des épreuves supplémentaires dès qu'il a atteint les 6 tableaux possibles ?**

Non. Une fois qu'un club aura réalisé l'ensemble des tournois possibles, il ne pourra plus organiser de tournois rattachés à l'opération Destination Padel.

## **Est-ce qu'un club doit organiser les 6 épreuves ?**

Non. Le club est entièrement libre sur le nombre de tableaux qu'il souhaite organiser.

## **Est-ce que le club doit payer la taxe d'homologation pour les tournois de l'opération Destination Padel ?**

Oui. Les tournois étant homologués, le club devra tout de même s'acquitter d'une taxe en fonction de la catégorie du tournoi.

# FAQ



## **Est-ce que les droits d'inscription des joueurs sont encadrés dans le cadre des tournois de l'opération Destination Padel ?**

Non. Mais nous recommandons vivement de proposer une participation aux tournois entre 20 € et 25 €, au même titre que les tournois homologués qui sont normalement organisés.

## **Est-il possible de « convertir » un tournoi homologué déjà planifié comme un tournoi de l'opération Destination Padel ?**

Oui. Si le tournoi est déjà saisi, vous pouvez contacter « [padel@fft.fr](mailto:padel@fft.fr) » ou votre référent compétition pour le faire.

## **Est-ce qu'une ligue peut me refuser l'homologation d'un tournoi de l'opération Destination Padel ?**

Oui. Comme précisé plus haut, la ligue reste maître de l'harmonisation du calendrier des compétitions padel. Néanmoins, nous invitons les ligues à permettre le plus possible la tenue de ces tournois pour maximiser la visibilité du Alpinev Paris Major.

## **Est-ce que je peux céder une place que j'ai gagnée ?**

Oui. Les places ne sont pas nominatives, elles pourront être cédées à une autre personne.

## **En tant que club, aurai-je accès à des ressources pour communiquer sur l'opération Destination Padel ?**

Oui. La FFT met à disposition un kit de communication qui comprend : une affiche de l'événement personnalisable, une vidéo promotionnelle et des posts pour les réseaux sociaux.

## **En tant que club, dois-je faire la promotion de l'opération ?**

Afin de bénéficier des avantages de l'opération, il est obligatoire d'en faire la promotion avec le hashtag #DestinationPadel. Cela servira la visibilité de l'opération, mais également les licenciés pour participer à ces tournois.

# PARIS MAJOR



**ALPINE**  
PARIS MAJOR  
\* **PREMIER PADEL**

**DESTINATION**  
**PADEL**

***MERCI DE VOTRE ATTENTION***

*Pour plus d'informations et pour toute autre  
question, contactez : [padel@fft.fr](mailto:padel@fft.fr)*